



**Procès-verbal de la 12^e Assemblée générale régulière
tenue le vendredi 13 octobre 2017 à 16h**

- Salle P-11 du Planétarium de Montréal

Étaient présents :

Aïcha Achab	Robert Alain	Gaëtane Bélanger	Rudolf Bertrand
Michelle G. Bordeleau	Denise Boudreau	Paula Brochu-Garneau	Magella Cantin
Micheline Chénard	Lise Cousineau	Denise D. Paquet	Lisette Duval
Raymonde Jetté	Francine Lambert	Monique Leduc	Jacques Pelletier
Joanne Roger	Nicole Savaria	Mireille Terrault	Nicole Wragg

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 11^e Assemblée générale régulière du 21 octobre 2016
3. Bilan de l'année 2016-2017
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport des vice-présidents
4. États financiers pour l'année 2016-2017
5. Rapport de vérification
6. Ratification des actes du Conseil d'administration
7. Modifications des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
 - a. Articles 3.1, 3.2, 4.6 et 7.5 – dispositions relatives aux états financiers
 - b. Articles 4.2, 4.9 et 4.10 – dispositions relatives au statut de «président sortant» et de l'alternance des officiers du CA
 - c. Article 4.11 – dispositions relatives à la procédure d'élection des membres du CA
8. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2016-2017 avant le 1er décembre 2016 (le prix : remboursement de la cotisation 2016-2017; les officiers du CA ne sont pas admissibles à ce tirage)
9. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d'administration pour ses réunions
10. Prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018
11. Élections
Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection
 - a. Certains membres du Conseil d'administration (durée des mandats : 2 ans, sauf pour le poste du président)
 - Président (mandat de un (1) an, soit la 2^e année du mandat du président actuel)
 - Trésorier
 - Vice-président, région de Montréal
 - Administrateur, région de Montréal
 - b. Vérificateur (sous réserve du point 7a)
12. Avis de décès de la dernière année
13. Divers
14. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée et adoption de l'ordre du jour

Le quorum de l'Assemblée étant constaté, la réunion débute à 16h. Magella Cantin, président du Conseil d'administration de l'APRES-INRS, préside la réunion de l'Assemblée et Jacques Pelletier agit comme secrétaire.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Micheline Chénard, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-12-17-01

2. Adoption du procès-verbal de la 11^e Assemblée générale régulière du 21 octobre 2016

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, appuyée par Raymonde Jetté, le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que déposé.

Résolution AG-12-17-02

Aïcha Achab demande si l'INRS fournira prochainement une carte d'identité pour les retraités. Magella Cantin répond que l'INRS n'a malheureusement pas encore donné suite à cette demande de l'APRES-INRS. Cette demande sera mise à l'ordre du jour de la prochaine rencontre avec la direction de l'INRS qui est prévue en novembre prochain.

3. Bilan de l'année 2016-2017

a. Rapport du président

En raison de problèmes de santé, Magella Cantin mentionne qu'il n'a pu faire tout ce qu'il aurait souhaité durant la dernière année. Il désire souligner l'excellence de l'équipe du Conseil d'administration et les remercie de leur contribution. Il présente son rapport des activités de l'APRES-INRS au cours de la dernière année financière portant sur les éléments suivants :

- Réunions de CA
- Assemblée générale régulière du 21 octobre 2016
- Journée UQ
- Réunion de la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec)
- Site web de l'APRES-INRS
- Contribution financière de l'INRS (5 504 \$ pour l'année financière 2017-2018)

b. Rapport des vice-présidents

Région de Montréal

Raymonde Jetté, vice-présidente de la région de Montréal, fait rapport des activités tenues depuis septembre 2016:

- Le 14 septembre 2016 : dîner-croisière sur le fleuve St-Laurent pour souligner le 10^e anniversaire de l'APRES-INRS (participation : 24 membres et 6 invités)
- Le 27 octobre 2016 : visite guidée de l'Abbaye d'Oka précédée d'un dîner au restaurant Pub de la Montagne (participation : au dîner : 14 membres et 5 invités; à la visite : 17 membres et 7 invités)
- Le 9 décembre 2016 : dîner de Noël des membres au restaurant La Vieille Histoire (participation : 28 membres)

- Le 19 janvier 2017 : visite du Musée des Maîtres et Artisans du Québec suivi d'un dîner au restaurant Il Boccacini (participation : au dîner : 8 membres et 2 invités; à la visite : 9 membres et 2 invités)
- Le 1^{er} mars 2017 : visite du Centre d'interprétation de l'eau de Laval suivi d'un dîner au restaurant Dame Tartine (participation : au dîner : 11 membres; à la visite : 9 membres)
- Le 3 mai 2017 : visite guidée du Vieux St-Vincent-de-Paul suivi d'un dîner au restaurant Le Vieux Four (participation au dîner et à la visite : 13 membres et 3 invités)
- Le 7 juin 2017 : visite de la Route des Gerbes d'Angélica suivi d'un dîner au restaurant La Belle et La Brute puis d'une visite du Centre d'interprétation Nid'Otruche (participation : à la Route : 11 membres et 6 invités; au dîner : 12 membres; à Nid'Otruche : 9 membres et 5 invités)

Pour toutes ces activités, la contribution de l'APRES-INRS s'élève à 2 524,16 \$ pour les membres présents de la région de Montréal. Elle rappelle que les invités doivent payer la totalité du coût de leurs activités.

Pour débiter la nouvelle année, elle ajoute que le 27 septembre dernier, il y a eu une visite du nouvel Observatoire de la Place Ville Marie, suivie d'un dîner à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (participation : 19 membres et 7 invités).

Enfin, elle mentionne la poursuite des dîners mensuels organisés par Francine Lambert (de septembre à mai). Lors de ces dîners, chaque membre paie le coût total de sa facture. En moyenne, 8 personnes participent à ces dîners.

Région de Québec

Rudolf Bertrand, vice-président de la région de Québec, fait rapport des activités tenues durant la dernière année :

- Le 30 septembre 2016 : dîner au restaurant le Rascal pour souligner le 10^e anniversaire de l'APRES-INRS (21 personnes présentes)
- Le 21 octobre 2016 : visite guidée du Musée national des beaux-arts du Québec et dîner au restaurant du musée dans le cadre de l'Assemblée générale régulière de l'APRES-INRS (26 personnes présentes, soit 13 de la région de Montréal et 13 de la région de Québec)
- Le 16 décembre 2016 : dîner de Noël des membres au restaurant Michelangelo (22 personnes présentes)
- Le 12 janvier 2017 : déjeuner au restaurant La Fenouillère (12 personnes présentes)
- Le 9 février 2017 : visite de l'Observatoire de la Capitale et dîner au restaurant Le Parlementaire (13 personnes présentes)
- Le 11 mai 2017 : déjeuner au restaurant Paris Grill (12 personnes présentes)
- Le 15 juin 2017 : visite du Vignoble Sainte-Pétronille et dîner au restaurant Panache Mobile (15 personnes présentes dont 3 invités)
- Le 24 août 2017 : déjeuner au restaurant Le Barolo (13 personnes présentes)
- Le 10 août 2017 : participation à la Journée annuelle UQ, golf et souper (7 membres de l'APRES-INRS sur un total de 50 participants)

Pour débiter la nouvelle année, il ajoute que le 15 septembre dernier, il y a eu un dîner et une excursion-marche au parc des Chutes-de-la-Chaudière (9 personnes présentes à l'excursion et 12 au dîner). Enfin, étant donné qu'il est à l'extérieur du pays une partie de l'année, il désire souligner la grande implication de Gaétane Bélanger dans le choix et l'organisation des activités. Michelle Bordeleau désire signaler la belle présentation de Michel Leclerc portant sur un voyage dans l'archipel Svalbard près de la Norvège dans le cadre d'un dîner.

Magella Cantin remercie chaleureusement les membres du CA pour toutes les activités tenues durant la dernière année. Il est rappelé que les membres peuvent voir des photos prises durant ces activités dans le site web de l'APRES-INRS.

4. États financiers pour l'année 2016-2017

La trésorière, Michelle Bordeleau, présente les *États financiers au 31 août 2017* (voir annexe 1) et *l'État de l'encaisse (budget de caisse) au 31 août 2017* (voir annexe 2).

Considérant les documents déposés par la trésorière, il est proposé par Rudolf Bertrand, appuyé par Monique Leduc, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2017, sous réserve du rapport de vérification.

Résolution AG-12-17-03

5. Rapport de vérification

En l'absence motivée de Monique Maheux, vérificatrice nommée lors de la dernière Assemblée générale, Magella Cantin fait lecture du rapport de vérification préparé par cette dernière. Selon le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale tenue en octobre 2016 à Québec, elle a procédé à la vérification des états financiers de l'APRES-INRS pour l'année financière se terminant le 31 août 2017. Elle confirme que les montants inscrits au budget pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 sont conformes avec les pièces justificatives qu'elle a examinées le 5 octobre 2017 dans les bureaux de l'APRES-INRS à Québec. La tenue des livres et le respect des principes comptables ont été bien exécutés.

6. Ratification des actes du Conseil d'administration

Considérant la présentation et l'adoption des rapports du président, des vice-présidents, des états financiers et du rapport de vérification pour l'exercice terminé le 31 août 2017, il est proposé par Aïcha Achab, appuyée par Nicole Wragg, et résolu à l'unanimité de ratifier les actes du Conseil d'administration de l'APRES-INRS pour l'exercice terminé le 31 août 2017.

Résolution AG-12-17-04

7. Modifications des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

a. Articles 3.1, 3.2, 4.6 et 7.5 – dispositions relatives aux états financiers

Jacques Pelletier, secrétaire, fait une présentation des modifications proposées par le Conseil d'administration aux articles 3.1, 3.2, 4.6 et 7.5 des Statuts et règlements. Un document a été transmis aux membres avec l'avis de convocation de la présente Assemblée générale (voir annexe 3). Dans ce document, il est présenté les modifications proposées et les raisons de celles-ci.

Après cette discussion, la résolution suivante est adoptée par l'Assemblée générale :

Sur proposition de Denise D. Paquet, appuyée par Rudolf Bertrand, les modifications aux articles 3.1, 3.2, 4.6 et 7.5 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS sont adoptées à l'unanimité comme il est proposé à l'annexe 3 du présent procès-verbal.

Résolution AG-12-17-05

b. Articles 4.2, 4.9 et 4.10 – dispositions relatives au statut de «président sortant» et de l’alternance des officiers du CA

Jacques Pelletier, secrétaire, fait une présentation des modifications proposées par le Conseil d’administration aux articles 4.2, 4.9 et 4.10 des Statuts et règlements. Un document a été transmis aux membres avec l’avis de convocation de la présente Assemblée générale (voir annexe 4). Dans ce document, il est présenté les modifications proposées et les raisons de celles-ci.

Après cette discussion, la résolution suivante est adoptée par l’Assemblée générale :

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Gaëtane Bélanger, les modifications aux articles 4.2, 4.9 et 4.10 des Statuts et règlements de l’APRES-INRS sont adoptées à l’unanimité comme il est proposé à l’annexe 4 du présent procès-verbal.

Résolution AG-12-17-06

c. Articles 4.11 – dispositions relatives à la procédure d’élection des membres du CA

Jacques Pelletier, secrétaire, fait une présentation des modifications proposées par le Conseil d’administration à l’article 4.11 des Statuts et règlements. Un document a été transmis aux membres avec l’avis de convocation de la présente Assemblée générale (voir annexe 5). Dans ce document, il est présenté les modifications proposées et les raisons de celles-ci.

Après cette discussion, la résolution suivante est adoptée par l’Assemblée générale :

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Denise Boudreau, les modifications à l’article 4.11 des Statuts et règlements de l’APRES-INRS sont adoptées à l’unanimité comme il est proposé à l’annexe 5 du présent procès-verbal.

Résolution AG-12-17-07

8. Tirage parmi les membres ayant payé leur cotisation 2016-2017 avant le 1er décembre 2016

Le prix est le remboursement de la cotisation 2016-2017 déjà payée par le membre. Les officiers du CA ne sont pas admissibles à ce tirage. On procède au tirage et l’heureuse gagnante est Aïcha Achab. La trésorière procèdera au remboursement de la cotisation dès que possible.

9. Mise à jour annuelle des compensations pour les dépenses encourues par les membres du Conseil d’administration pour ses réunions

Michelle Bordeleau, trésorière, présente le document transmis avec la convocation de la présente Assemblée : *Mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions – Année 2017-2018* (voir annexe 6). Elle rappelle que les compensations proposées ne visent qu’à rembourser les membres du CA pour leurs dépenses encourues lors de leur participation aux réunions du CA ou à d’autres activités de représentation demandées et approuvées par le CA. Il ne s’agit pas d’une rémunération ou d’un salaire.

Il est proposé par Nicole Wragg, appuyée par Aïcha Achab, et résolu à l’unanimité d’adopter la proposition de la trésorière sur la mise à jour des compensations pour les dépenses encourues par les membres du CA pour ses réunions et autres mandats divers tel qu’il apparaît à l’annexe 6 du présent procès-verbal.

Résolution AG-12-17-08

10. Prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018

Michelle Bordeleau, trésorière, présente un projet du *Budget 2017-2018*. Ce projet budgétaire (voir annexe 7) ainsi que la *Prévision de l'encaisse au 31 août 2018* (voir annexe 8) ont été transmis par courriel avec la convocation à la présente Assemblée.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger avec l'appui de Aïcha Achab, le budget proposé pour l'exercice financier 2017-2018 est adopté à l'unanimité tel que déposé par la trésorière.

Résolution AG-12-17-09

11. Élections

Magella Cantin informe l'Assemblée qu'il a songé à démissionner de son poste de président en raison des problèmes de santé qu'il a subis au cours de la dernière année. Toutefois, après réflexion, il a décidé de compléter son mandat se terminant en octobre 2018.

Selon nos Statuts et règlements, les mandats de la trésorière, Michelle Bordeleau, de la vice-présidente de la région de Montréal, Raymonde Jetté, et de l'administratrice de la région de Montréal, Francine Lambert, viennent à échéance. Raymonde Jetté informe l'Assemblée qu'elle ne désire pas solliciter un renouvellement de son mandat au poste de vice-présidente de la région de Montréal.

Selon nos Statuts et règlements, les mandats des officiers sont d'une durée de deux (2) ans et ne sont pas renouvelables après trois (3) mandats consécutifs.

Considérant de la résolution AG-12-17-05 adoptée précédemment, l'Assemblée ne nommera pas un vérificateur.

L'Assemblée générale désigne Magella Cantin à titre de président d'élection et Jacques Pelletier à titre de secrétaire d'élection.

➤ **Trésorier**

Rudolf Bertrand propose Michelle Bordeleau. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Michelle G. Bordeleau est élue par acclamation pour un mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-12-17-10

➤ **Vice-président de la région de Montréal**

Raymonde Jetté propose Francine Lambert. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Francine Lambert est élue par acclamation pour un 1er mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-12-17-11

➤ **Administrateur de la région de Montréal**

Francine Lambert propose Raymonde Jetté. Cette dernière accepte de poser sa candidature à ce poste.

Raymonde Jetté est élue par acclamation pour un 1^{er} mandat de deux (2) ans à compter de la clôture de la présente Assemblée.

Résolution AG-12-17-12

12. Avis de décès de la dernière année

Magella Cantin informe l'Assemblée du décès de monsieur André Lemay, membre honoraire de l'APRES-INRS. Au cours de sa longue carrière, monsieur Lemay a été directeur général de l'INRS. À ce titre, il a notamment donné un nouvel essor à l'INRS.

13. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

14. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Michelle Bordeleau, appuyée par Francine Lambert, propose la levée de la réunion de l'Assemblée générale à 17h30. Magella Cantin invite les membres à se joindre au cocktail dînatoire.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Adopté par l'Assemblée générale lors de sa réunion tenue le 19 octobre 2018.